

GROUPE DES 11

MÉMOIRE :

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Énoncé de vision

Le Groupe des onze : Une culture engagée

Les organismes culturels montréalais ont été, dans les années 1970 et 1980, à l'avant-garde des courants liés à la fréquentation des arts ainsi qu'à la démocratisation et à l'accessibilité de la culture. Depuis les années 1980, ils constituent une vitrine inestimable de l'excellence artistique et de savoir-faire, contribuant activement à révolutionner la relation entre le citoyen et la culture en lui proposant d'être plus qu'un spectateur et favorisant sa participation (le concept du « spect – acteur »).

Cette démocratie culturelle, basée sur une philosophie, des valeurs communes et un dialogue égalitaire entre les porteurs culturels montréalais et leurs publics, a fait émerger une nouvelle sensibilité et de nouvelles pratiques liées au concept d'une culture au service de sa communauté.

Des projets inédits menés par des organismes, individus et groupes, incarnent l'innovation et l'engagement social du milieu culturel montréalais. Plusieurs de ces initiatives questionnent le rôle traditionnel de la culture. On parle maintenant d'utiliser la culture pour lutter contre la violence, contrer l'exclusion; de la culture pour valoriser la diversité, encourager la tolérance; de la culture pour contribuer au mieux-être, au bonheur; de la culture pour la santé; de la culture pour guérir, de la démocratisation de la culture pour que le citoyen se sente partie prenante de la société à laquelle il appartient. On assiste à une « déghettoisation » de la culture dans une vision holistique, mettant le citoyen au cœur des préoccupations.

La culture à Montréal est engagée et elle affirme avec force cette valeur qui lui donne un sens nouveau. L'expérience culturelle montréalaise est sensible, innovante, vivifiante et unique et elle doit être soutenue, encouragée et diffusée afin de contribuer à devenir un objet de fierté pour la Ville qui s'apprête à célébrer son 375^e anniversaire et dans le contexte de l'Agenda 21 de la culture.

L'expertise culturelle montréalaise doit rayonner ici et partout!

Introduction

Montréal s'est dotée d'un réseau de grandes institutions culturelles; la charpente d'une activité (d'une saison!) culturelle foisonnante, de qualité, sur laquelle s'appuient les plus petites institutions qui complètent l'offre si dynamique de notre métropole. Par leur collaboration et leur synergie, par leur présence, elles ont donné une couleur particulière à Montréal et ont défini son ADN culturel, tout en contribuant à son pôle d'attraction en tant que grande métropole culturelle.

Par souci de cohérence de l'offre culturelle, de responsabilité financière auprès des citoyens et d'une vision unifiée de leur rôle et de leur développement, elles ont amorcé une concertation systématique autour des grands enjeux de la culture au XXI^e siècle. Ainsi est né le **Groupe des onze** qui regroupe Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Fondation Arte Musica, les

Grands Ballets Canadiens de Montréal, la Maison Théâtre, le Musée des beaux-arts de Montréal, l'Orchestre métropolitain de Montréal, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Opéra de Montréal, la Place des arts, le Théâtre du Nouveau monde et la TOHU.

À l'heure où le gouvernement provincial réécrit sa politique culturelle en sollicitant la vision des différents acteurs du milieu, il nous semble primordial d'intervenir dans le débat en énonçant notre contribution à la culture et à la société québécoise, puis en présentant nos recommandations, selon cinq grandes orientations intimement liées à notre mission et à nos impacts, soient : l'éducation, l'art-santé et l'engagement communautaire, le rayonnement national / international et l'accueil, le partenariat stratégique et, enfin, notre rôle en tant que levier économique.

1. Éducation : Pérenniser notre culture auprès des générations futures

L'éducation est l'un des axes de développement principal des grandes institutions culturelles montréalaises. Les membres du Groupe des onze sont activement impliqués dans l'accueil du jeune public particulièrement dans un contexte scolaire. Ils proposent aussi des programmes variés aux autres publics dont les familles, les adultes et les aînés. Afin de pérenniser leurs actions actuelles et à venir et d'assurer une relève au sein même de leurs organismes, les membres du Groupe des onze prônent les recommandations suivantes :

1. Reconnaître le rôle que jouent les grandes institutions culturelles comme *écoles des spectateurs* pour le jeune public, particulièrement les élèves du primaire et du secondaire, et comme lieux de formation complémentaires aux étudiants des cégeps et universités.
2. Reconnaître la valeur ajoutée des grandes institutions culturelles comme lieux de formation de la relève par des programmes de mentorat, par exemple, des stages, des résidences ou programmes d'apprentis (chefs d'orchestre, gestion d'organismes culturels, directeurs d'institutions culturelles, muséologie, cirque, apprentis-danseurs, danse-thérapeutes, drama-thérapeutes et art-thérapeutes);
3. Reconnaître la valeur ajoutée des grandes institutions culturelles pour la formation d'un vivier de travailleurs culturels innovants, polyvalents qui se dotent de compétences souvent transférables et exportables.
4. Reconnaître la contribution des grandes institutions culturelles à soutenir et à intégrer la pratique artistique professionnelle et à encourager son excellence, ce qui permet un rayonnement du savoir-faire québécois et à améliorer les conditions de pratique des artistes et créateurs par la force d'emploi qu'elles représentent.

Par leur taille, leur longue expérience de l'élaboration de programmes et suivi de diverses directives ministérielles et autres, et par leur rayonnement dans la communauté, les grandes institutions culturelles sont généralement les seules à pouvoir offrir une si vaste gamme de programmes éducatifs.

De par sa vocation interdisciplinaire, le Groupe des onze (qui regroupe la danse, la musique, les arts visuels, le théâtre, les arts du cirque, l'opéra, la littérature et les arts de la scène), formule également les recommandations suivantes :

- Que cessent les mesures d'austérité imposées au milieu éducatif. Reconnaissons que l'éducation est un investissement et que la culture en est une partie intégrale.
- Que le gouvernement investisse dans les campagnes de sensibilisation, de formation et de promotion de la culture à l'égard du jeune public.
- Afin de pérenniser l'accès des élèves aux arts vivants et à la création artistique, les spectacles et les représentations en salles, ainsi que les visites dans les musées, devraient être intégrés au cursus standard des élèves du primaire et du secondaire, et les démarches des professeurs, des comités d'école ou autres valorisés. Par exemple, le ministère de l'Éducation, en partenariat avec le ministère des Affaires culturelles, pourrait instituer un passeport culturel pour les étudiants du secondaire afin de les exposer à diverses expériences culturelles durant leur scolarisation. Également, il y aurait lieu de mettre en place des infrastructures facilitant ces sorties (accroître les subventions pour le transport des élèves, ...).
- Mettre en application le Protocole d'entente interministériel culture-éducation entre le MEERS et le MCC signé en 1997 et renouvelé en 2013 (qui devait régler les problèmes de boycottage des activités et des sorties culturelles).
- Que les organismes culturels œuvrent de concert avec le ministère de l'Éducation et celui de la Culture et des Communications afin que les programmes d'éducation en arts, surtout au primaire, soient plus uniformes et surtout plus en lien avec le milieu culturel montréalais.
- Accroître le nombre de programmes arts-études (au primaire et au secondaire), s'assurer qu'ils soient dispensés par des spécialistes, et poursuivre les programmes relatifs aux artistes à l'école (également dans les écoles des nations autochtones avec des artistes autochtones).
- Favoriser et faciliter les échanges et l'organisation entre les acteurs du milieu culturel et ceux du milieu scolaire. Pourquoi ne pas créer des postes de responsables régionaux qui seraient attachés à la culture en milieu scolaire, faisant ainsi le pont entre ces deux domaines, établissant des canaux de communication et facilitant la logistique?
- Améliorer les programmes d'aide à la formation des artistes et viser l'équilibre entre les différentes écoles de formation.

2. Art-santé et engagement communautaire : Contribuer au mieux-être de la société

Le foisonnement d'activités éducatives et culturelles offertes par les grandes institutions culturelles montréalaises reflète leur engagement à l'égard de leur communauté. Bien plus, le Groupe des onze entend décupler cet engagement en s'alliant aux organismes de recherche notamment pour accentuer sa contribution à la société et faire prendre conscience des bienfaits de la culture.

Plusieurs grandes institutions artistiques montréalaises ont mis sur pied des programmes innovants alliant art et santé qui attirent les regards du monde et s'exportent également (le Centre national de danse-thérapie des Grands Ballets Canadiens, le programme d'art-thérapie au MBAM, au TNM, le volet social et l'implication dans la communauté à la TOHU...). D'autres programmes visent l'accessibilité de la production à tous les publics et la mise en place d'une culture inclusive favorable aux préceptes et objectifs de la vision équitable et ouverte du « vivre-ensemble ».

Nous estimons qu'il y a lieu de mentionner les nouvelles initiatives portées par plusieurs institutions culturelles visant le mieux-être et la santé, mais ce travail de sensibilisation de l'ensemble de la société doit reposer sur une volonté politique.

Dans cette optique, le Groupe des onze prône :

- la reconnaissance des recherches des dernières années qui démontrent objectivement l'impact positif des arts sur le bien-être et le soutien aux organismes qui développent cette approche holistique (p. ex. les bienfaits de la musique sur le développement du cerveau et conséquemment sur le cheminement scolaire de l'enfant, de même qu'en milieu de santé et en fin de vie; les recherches effectuées par le Centre de danse-thérapie et le Symposium sur la danse au profit de la santé des Grands Ballets, sur les maladies mentales, le vieillissement, les maladies infantiles et autres pathologies; l'efficacité des programmes arts-études pour contrer le décrochage scolaire; la hausse de l'implication citoyenne lors de la multiplication des productions artistiques de qualité, etc. ...). Pour cela, il y a nécessité d'une concertation interministérielle pour une approche gouvernementale globale et intégrée de la culture au sein de la vision du gouvernement.

Par ailleurs, le Groupe des onze recommande :

- la création et le financement de programmes de développement de la médiation culturelle et sa mise en pratique par les artistes et les intervenants du milieu culturel. La médiation culturelle s'impose comme un modèle d'action privilégiée au Québec depuis une décennie, permettant de jeter des ponts entre l'art, la culture et la société. Centrée sur les moments de création, de diffusion ou de réception, la médiation culturelle peut être l'occasion d'expérimenter des pratiques ancrées et participatives, des formules hybrides, décloisonnées, et hors les murs.
- Le développement et le financement de programmes favorisant le lien art-santé et l'impact sur la collectivité;
- le renforcement de l'aide aux programmes d'intégration des cultures d'origines diverses à la réalité des organismes culturels.

3. Rayonnement international et accueil/ diffusion : Promouvoir la culture québécoise au-delà de ses frontières

Les grandes institutions culturelles montréalaises impulsent grandement les échanges culturels internationaux, en donnant une visibilité aux artistes et créateurs québécois à l'étranger, en accueillant des artistes et créateurs du monde et enfin en favorisant un dialogue entre créateurs et pays qui dynamisent la création en général.

Par ailleurs, les grandes institutions culturelles montréalaises contribuent grandement à un dialogue interculturel en permettant, d'une part, aux artistes d'échanger sur leurs visions respectives et, d'autre part, au public un accès à de nouvelles visions de la vie et expressions artistiques. Les grandes institutions jouent un rôle d'ambassadrices de premier plan au plan de l'excellence, du leadership et de la créativité de notre patrimoine culturel, tout en se positionnant comme agents de changements au sein d'une société en mouvance.

En reconnaissance de la contribution des grandes institutions culturelles montréalaises au rayonnement de la métropole, à son ouverture sur le monde et à sa contribution au mieux-être du citoyen, le Groupe des onze prône :

- la reconnaissance des grandes institutions culturelles québécoises comme essentielles au fonctionnement et à l'équilibre de notre société via la valorisation de l'artiste au centre du processus de création, le public au cœur du processus de diffusion et les ressources nécessaires en équilibre entre ces deux pôles essentiels.

Par ailleurs, le Groupe des onze recommande :

- de développer et d'appuyer les tournées internationales et de favoriser l'accueil des compagnies étrangères et d'autres grands événements corrélés (tel le 1^{er} symposium mondial en danse-thérapie à Montréal en 2017, ...) sur le territoire québécois en priorité.
- d'associer le ministère de la Culture et des Communications au ministère du Tourisme et aux autres instances dans ce domaine (Montréal international, ...), en vue de développer une stratégie de mise en valeur du tourisme culturel (par ex. tourisme musical) au Québec, qui génère des retombées économiques pour tous les Québécois.
- d'initier de nouveaux programmes et bonifier l'aide à la diffusion afin d'augmentation la circulation des productions artistiques à l'échelle nationale et d'encourager les échanges entre les grandes villes et les régions plus éloignées, y compris la diffusion numérique;
- d'appuyer par des programmes spécifiques la mise en valeur de l'expression artistique en français.

- d'encourager et de financer les partenariats multidisciplinaires entre les organismes artistiques afin de leur permettre de créer des événements d'exception à portée nationale et internationale.
- de réactualiser la politique de diffusion des arts de la scène de 1996, «Remettre l'art au monde», notamment pour continuer à réfléchir sur la responsabilité de l'État dans les structures de diffusion (de nombreux comédiens, danseurs et musiciens professionnels sont formés dans nos conservatoires, écoles et universités).
- d'appuyer les initiatives de captations artistiques du spectacle vivant de manière à doter le Québec d'une mémoire numérique et à la diffuser sur de multiples plateformes, facilitant ainsi l'accès à la culture pour les classes défavorisées, les personnes à mobilité réduite et les régions éloignées.

4. partenariat stratégique : Être des acteurs de cohésion sociale

De par leur mission éducative, leur engagement au sein de la collectivité dans une vision holistique, leur rayonnement international et leur contribution au dialogue interculturel, les grandes institutions culturelles montréalaises pourvoient à la vitalité et à la santé des liens sociaux, et constituent l'un des outils les plus efficaces de cohésion sociale.

Ce qui est moins reconnu (car moins visible) est leur capacité naturelle à rassembler et à établir un dialogue constant avec différents intervenants sociaux : la réalisation d'un concert, d'une pièce de théâtre, d'un spectacle implique automatiquement des discussions (voire des négociations!), avec les syndicats et regroupements d'artistes, les techniciens du spectacle (Union des artistes, AQTIS...), etc. ... Les grandes institutions culturelles les réunissent tous à la même table.

Aussi, le Groupe des onze prône-t-il la reconnaissance de cette expertise et propose de la mettre à la disposition des ministères à l'heure où la revitalisation des pratiques démocratiques est souhaitable.

5. Levier économique : Contribuer à la prospérité collective

Les innombrables spectacles et expositions des grandes institutions culturelles montréalaises qui s'échelonnent tout au long de l'année (par contraste avec les festivals dont la période d'activité est circonscrite) génèrent des revenus conséquents pour la métropole. Ces institutions ont un poids économique qu'il serait temps de reconnaître formellement.

En vertu de leurs contributions comme organismes d'éducation et de formation, comme acteurs de cohésion sociale et de mieux-être, comme levier économique et de rayonnement international, elles souhaiteraient une reconnaissance formelle et un appui financier accru des divers paliers du gouvernement en tant que « grande institution ».

Ainsi, le Groupe des onze recommande :

Le soutien des infrastructures et des organismes qui appuient la culture :

- De créer des comités permanents interministériels de manière à ce que la cause de la culture soit portée et intégrée par les différents paliers gouvernementaux notamment aux ministères de l'Éducation, de la Santé, des Finances, au Conseil du Trésor..., pour un plus grand impact et réaliser des économies d'échelle.
- De créer un fonds spécial dédié à l'entretien et à la mise à niveau des infrastructures culturelles, et d'investir dans les projets d'infrastructures culturelles de manière récurrente et durable.
- De continuer à doter le programme Mécénat Placement Culture des fonds nécessaires afin de renforcer le lien entre le milieu des arts et celui des affaires, et de bonifier TOUS les dons aux entreprises culturelles par des programmes d'appariement.
- D'ajuster à la hausse les subventions aux producteurs dont toutes les étapes de la production sont localisées au Québec (ou, à l'inverse, ajuster à la baisse les subventions accordées aux producteurs de films et de jeux vidéo qui n'engagent pas les musiciens d'ici pour leurs trames sonores).
- De poursuivre le développement numérique par le biais de subventions spéciales accordées dans le cadre du Plan numérique.
- Faire de Télé-Québec – dont la programmation laisse une large part à la culture – une télévision d'État, comme l'a été Radio-Canada, et développer d'autres plateformes comme La Fabrique culturelle.

Le soutien du mécénat culturel :

- D'appliquer les recommandations du « Rapport Bourgie » qui vise à encourager le mécénat et la philanthropie par l'adoption de règles fiscales plus souples et qui suggère des mesures incitatives pour renforcer l'apport des entreprises privées à la viabilité de la culture.
- De rendre déductibles à 100 % les dons des particuliers et des entreprises aux organismes culturels; de même que les abonnements personnels aux organismes culturels et certains services particuliers telles les activités en art-thérapie (en vue de soutenir le développement des publics comme le font les États-Unis).
- Créer des programmes spécifiques pour inciter les PME à soutenir financièrement les organismes culturels.
- D'offrir des crédits d'impôt aux familles pour les sorties culturelles (à l'instar de ceux dont bénéficient les sports et les loisirs).

Conclusion :

Nous estimons que ce travail de sensibilisation de l'ensemble de la société à l'apport inestimable de la culture au rôle des arts dans le développement de l'individu et de la société doit reposer sur une volonté politique.

En regard de l'apport considérable des grandes institutions culturelles montréalaises, agents de changement et d'innovation, au dynamisme social et financier de la métropole, le Groupe des onze souhaite l'officialisation d'un soutien significatif et pérenne, et l'amorce d'un dialogue avec les différents ministères afin de poursuivre la mission dont il s'est doté : continuer à s'impliquer dans l'essor de la société, proposer des visions innovantes, originales qui accentuent l'identité québécoise, sa place sur la scène mondiale comme partenaire économique et culturel de premier choix.

Pour cela, le Groupe des onze souligne la nécessité d'une concertation interministérielle pour une approche gouvernementale globale et intégrée de la culture au sein de la vision du gouvernement.

En déposant ce mémoire, le Groupe des onze sollicite une audience avec le ministre de la Culture et des Communications, au moment opportun, pour discuter de la manière dont il pourrait être partenaire de sa vision de développement de la culture au Québec.